



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION POUR  
L'ORGANISATION D'UN STAGE DE  
FORMATION GENERALE BAFA AU  
CARRE**

**DÉCISION N° DM-22-075  
EN DATE DU 02 MARS 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE en qualité d'adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'organisme de formation agréé « IFAC » d'organiser un stage de « formation générale B.A.F.A. » au Carré ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'IFAC, fixant les modalités d'organisation du stage de « formation générale B.A.F.A. », qui se déroulera au Carré, du 23 avril au 30 avril 2022, pour un effectif maximum de 20 stagiaires et un montant correspondant de 6000 euros ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du  
sport,

***Signé***

**Régis TOURNE**